Pakistan : une loi pour pouvoir battre "légèrement" sa femme !

écrit par Nicolas | 29 mai 2016

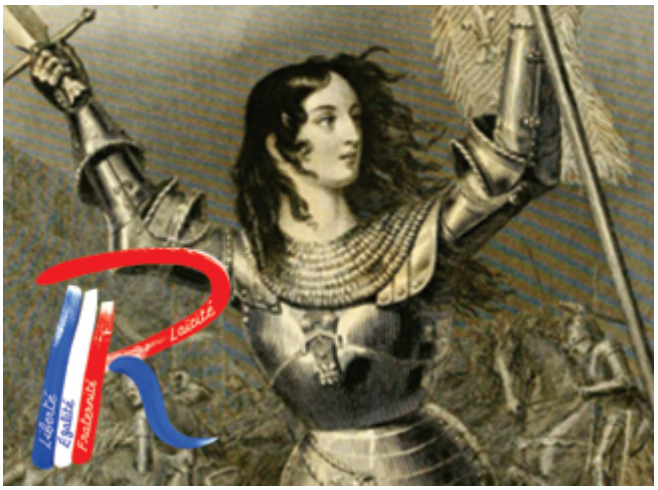

http://www.leparisien.fr/laparisienne/societe/pakistan--une-loi-autorisant-les-hommes-a-battre-legerement-leurs--femmes-28-05-2016-5837011.php#xtor=AD-1481423553

Ce que l'article oublie délibérément de dire : Ce projet de loi est en parfait accord avec le commandement coranique de battre sa femme :

Sourate 4 verset 34 :
34. Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs bien. Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l'absence de leurs époux, avec la protection d'Allah. Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les,
éloignez-vous d'elles dans leurs lits et frappez-les. Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles, car Allah est certes, Haut et Grand !

Il est même »progressiste » puisqu'il pose une limite avec la notion de »battre légèrement » alors que le coran ne fixe aucune limite.

Le manque de connaissance des journalistes au sujet de l'islam me désole.